



Le Mouvement pour une société inclusive

Savoir pour agir pour une société inclusive

Ce document présente les grands principes à suivre pour la création de **La Cité inclusive**

Connaître et faire connaître

L'origine du projet :

En France, pendant la Seconde Guerre Mondiale, beaucoup de personnes sont mortes de faim et de froid dans les hôpitaux psychiatriques.



En novembre 2013, le professeur Charles Gardou a fait un appel national pour que ce drame soit officiellement reconnu et que personne ne l'oublie.

Charles Gardou est professeur à l'Université Lumière-Lyon-2. Il est aussi professeur à l'Institut de Sciences Politiques de Paris. Charles Gardou travaille sur l'anthropologie. L'anthropologie est l'étude de l'Homme et des groupes humains.

En un peu plus d'1 an, l'appel de Charles Gardou a réuni :

- plus de 81 000 signatures sur le site www.change.org
- 13 000 membres d'associations de combattants et de victimes de guerre
- 250 personnes importantes, qui se sont rassemblées en Comité de soutien.



Le Président de la République a pris en compte la demande de Charles Gardou et de toutes les personnes qui le soutiennent.



Le Président de la République a décidé d'honorer la mémoire de ces victimes le 11 février 2015.

Le 11 février 2015 était le jour du 10^{ème} anniversaire de la loi pour l'égalité des droits et des chances et la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.



Après l'appel de Charles Gardou, le **Mouvement pour une société inclusive** a été créé pour réfléchir avec les pouvoirs publics à la meilleure façon pour le Président de la République de rendre hommage aux victimes.

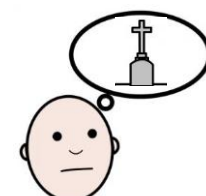


Pendant la journée internationale des droits de l'Homme du 10 décembre 2016, le Président de la République a dévoilé une plaque sur le parvis des droits de l'Homme, au Trocadéro.



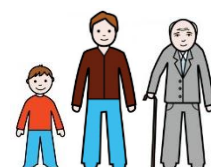
Cette plaque permet :

- de se souvenir des victimes mortes de faim et de froid dans les hôpitaux psychiatriques, pendant la Deuxième Guerre Mondiale
- de rappeler à tous qu'il est important de s'entraider et de respecter les droits de chacun.



Le **Mouvement pour une société inclusive** veut aider les plus fragiles à trouver leur place dans la société. Pour cela, il réfléchit à la création d'une nouvelle structure appelée **La Cité inclusive**.

L'objectif est de prendre en compte les fragilités des personnes, de l'enfance jusqu'au grand âge.



Pour cette mission,

le **Mouvement pour une société inclusive** a travaillé avec :

- un groupe composé d'associations qui représentent les personnes handicapées et le secteur de la psychiatrie
- un comité scientifique composé de professionnels de différents domaines.



Le **Mouvement pour une société inclusive**

a aussi pris en compte les avis et les expériences :

- de travailleurs d'ESAT
- de lycéens qui font des études pour travailler dans le secteur de l'aide à domicile
- de membres d'une association d'autoreprésentation, c'est-à-dire de personnes handicapées qui défendent leurs droits
- d'adhérents de Groupe d'entraide mutuelle.

Un Groupe d'entraide mutuelle est un lieu d'accueil et d'amitié où des personnes en souffrance psychique peuvent se retrouver, s'entraider et organiser des activités pour aller mieux.



Pour créer les fondations, la forme

et les contenus de **La Cité inclusive**

et pouvoir travailler avec des partenaires français et étrangers,

le Mouvement s'est inspiré de projets qui ont été faits sur le même thème.

Un drame de l'histoire pas assez connu :

Il existe des livres sur ce drame qui s'est passé entre 1940 et 1943.

Pour avoir plus d'informations,

une enquête a été réalisée auprès des hôpitaux psychiatriques et des mémoriaux de la Deuxième Guerre Mondiale.



L'objectif de cette enquête était de savoir si ces établissements :

- connaissaient ce drame
- faisaient des actions pour faire connaître ce drame au public.

Plusieurs hôpitaux psychiatriques ont fait :

- des recherches sur ce drame
- ou ont organisé des réunions de discussion et d'information sur ce drame.



Parmi ces hôpitaux psychiatriques,
3 hôpitaux ont posé des plaques en mémoire des personnes mortes.



Le mémorial de Caen s'est intéressé à ce qui est arrivé
aux personnes handicapées en Allemagne,
pendant la Deuxième Guerre Mondiale.

Le mémorial de Caen est un musée situé à Caen,
dans le Nord-Ouest de la France.

Il présente l'histoire du 20ème siècle
et a pour thème la paix à travers le monde.



Aujourd'hui, il y a peu de relation
entre les hôpitaux psychiatriques et les mémoriaux.
Mais ils souhaitent maintenant pouvoir travailler ensemble
et avec **La Cité inclusive**.

Des exemples de pratiques pour une société inclusive :

En France, la recherche d'exemples de pratiques inclusives a été faite
dans les associations qui représentent les personnes handicapées.

Ces associations sont :

- des associations militantes et gestionnaires d'établissements
- des associations organisées selon le type de handicap
- des pôles ressources, c'est-à-dire des lieux où l'on peut avoir des informations.



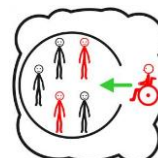
Ces organisations accompagnent l'évolution des idées, des concepts,
des textes de lois et des conventions.

Pour votre information,
vous pouvez par exemple lire la convention internationale
des droits des personnes handicapées.



Ces associations et organisations participent à :

- la défense des droits et des libertés des personnes
- la conception universelle, c'est-à-dire au développement de produits, d'équipements, de programmes et de services utilisés par tout le monde, quelles que soient ses difficultés, sans avoir besoin de s'adapter ou de créer
- la création d'une société inclusive, pour permettre à chacun de trouver sa place dans la société.



En France et dans d'autres pays, les actions inclusives se développent.

Ces actions inclusives sont mises en place par exemple par des structures culturelles et des collectivités territoriales, comme les villes et les départements.

Il est difficile de connaître toutes les actions inclusives qui sont mises en place et par qui elles sont mises en place.

Mieux comprendre les principes d'une société inclusive :

Une société inclusive est une société qui condamne et qui lutte contre toutes les formes :

- de privilèges, c'est-à-dire contre les avantages que certaines personnes ont et pas les autres
- d'exclusivités, c'est-à-dire contre le fait pour une personne de pouvoir bénéficier de quelque chose, et pas les autres
- d'exclusions, c'est-à-dire contre le fait de rejeter quelqu'un.



Pour créer cette société inclusive, il faut :

- arrêter la hiérarchisation des vies et des univers sociaux. Cela veut dire qu'il faut arrêter de penser qu'il y a d'un côté les faibles et de l'autre côté les forts. Toutes les personnes doivent être considérées à égalité
- partager la richesse humaine et sociale commune.

Cela veut dire que tout le monde doit avoir accès à l'éducation, à la santé, au travail, à la culture...

- permettre à chacun d'exister et pas seulement de vivre. Vivre, c'est simplement répondre à nos besoins vitaux comme manger, dormir.

Exister, c'est vivre avec les autres, être reconnu par les autres...

C'est faire partie d'une société et jouer un rôle dans cette société



- garantir un traitement équitable, qui prend en compte les besoins de chacun. Cela veut dire qu'il faut agir en tenant compte des particularités de chaque personne car nous sommes tous différents

- reconnaître la diversité. Cela veut dire que les personnes forment « un tout » mais que chacun personne garde ses particularités et en fait profiter le groupe.

Pour plus d'information, vous pouvez lire le livre de Charles Gardou :

La société inclusive, parlons-en !, Il n'y a pas de vie minuscule.

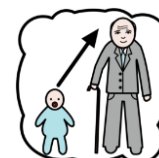


Les bases de La Cité inclusive

1) Savoir pour agir :

L'objectif de **La Cité inclusive** est de créer un lien entre :

- l'histoire des personnes les plus fragiles
- et les questions liées au respect de leurs droits dans notre société.



La Cité inclusive voudrait que des personnes de tous les domaines travaillent ensemble.

Elle veut que toutes les personnes aient le sentiment de faire partie d'une seule et même société.



2) La conception universelle :

La conception universelle est la création de produits, d'équipements, de programmes et de services utilisés par tout le monde, quelles que soient ses difficultés, sans avoir besoin de s'adapter ou de créer.

La conception universelle concerne tous les domaines de la société :

- l'école,
- les loisirs,
- les soins,
- la vie sportive,
- la vie professionnelle...



Son objectif est de permettre à tous les citoyens d'accéder à tous ces domaines de la vie.

La conception universelle prend en compte tous les citoyens, avec leurs différences.

C'est donc une démarche inclusive.

La conception universelle doit être prise en compte dès le début du développement d'un projet ou d'un service.

La réalisation de **La Cité inclusive** tient compte de la conception universelle pour pouvoir accueillir tous les publics.

La conception universelle est prise en compte dans le développement des projets, des outils de **La Cité inclusive**.



3) La conception universelle demande une participation active du public :

Nous mettons les personnes concernées au centre de ce projet.

Nous tenons compte de :

- leurs désirs
- leurs besoins
- leurs projets
- leurs capacités.

La Cité inclusive crée un lien entre tous les citoyens.

Des groupes de citoyens participent :

- à la création de **La Cité inclusive**
- aux choix des actions à mettre en place.



Ces groupes sont composés de personnes physiques et de personnes morales.

Les personnes physiques sont les êtres humains.

Les personnes morales sont par exemple les associations, les entreprises...

Ces groupes proposent :

- des projets, des partenariats
- des idées pour participer à la vie de **La Cité inclusive**.



La Cité inclusive

Savoir pour agir pour une société inclusive :

Les actions éducatives et pédagogiques concernent :

- les groupes scolaires
- les centres de loisirs
- les centres sociaux.



Ces actions éducatives sont par exemple :

- les visites, les ateliers pratiques
- les projets et les outils pédagogiques.



Les actions artistiques et culturelles sont par exemple :

- le cinéma
- la musique
- l'art visuel,
par exemple les sculptures, les peintures,
les photographies...
- les spectacles vivants
- la littérature,
par exemple les Moments littéraires...



Les actions de recherche et de formation concernent :

- les archives,
par exemple les archives papier et sur ordinateur
- la bibliographie, c'est-à-dire un ensemble de livres
- la filmographie, c'est-à-dire un ensemble de films
- la muséographie, c'est-à-dire un ensemble d'œuvres
- les entretiens scientifiques
- les conférences
- les symposiums...



Les symposiums sont des grandes réunions,
comme des conférences.

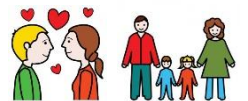


Il faut aider les acteurs sociaux à agir.

Un acteur social est une personne qui agit dans la société.

Les acteurs sociaux agissent dans :

- la vie scolaire
- la vie professionnelle
- la vie artistique et culturelle
- la vie sportive et les loisirs
- la vie affective, la vie familiale et la sexualité
- la vie, la santé, l'éthique et la déontologie.



L'éthique est la morale.

La déontologie est l'ensemble des règles et des devoirs.

- la vie en situation de dépendance.

La dépendance est le fait pour une personne
de fumer et de ne pas pouvoir arrêter.



Un référentiel pour La Cité inclusive :



Un référentiel est un ensemble d'informations.
Tous les projets débutés, accompagnés
ou présentés par **La Cité inclusive**
respectent les principes notés dans un référentiel.

Tous ces projets respectent les principes suivants :

- Travailler pour permettre à chacun d'exercer ses droits
- Veiller à l'accessibilité universelle
- Créer, encourager et accompagner les projets inclusifs
- Soutenir les partenariats locaux, régionaux, nationaux et internationaux
- Répondre aux exigences scientifiques et artistiques.

Le fonctionnement de La Cité inclusive

La création d'une plateforme virtuelle :



Pour commencer, **La Cité inclusive** est basée sur une plateforme :

- virtuelle, c'est-à-dire sur internet
- participative
- pluridisciplinaire, c'est-à-dire que cela concerne différents domaines
- accessible.

Cette plateforme permet à tout le monde de participer.

Par exemple :

- les personnes qui habitent loin,
- les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.



La Cité inclusive permet à tout le monde
de comprendre, de mettre en place et de faire connaître
la démarche inclusive.

Cette plateforme est une base de données composée :

- d'informations et d'outils méthodologiques,
- d'une politique de mise en accessibilité,
- d'expositions virtuelles produites ou référencées,

- d'espaces d'échanges sur lesquels les personnes peuvent faire des propositions sur des contenus, des projets...

De vrais espaces reliés à la plateforme

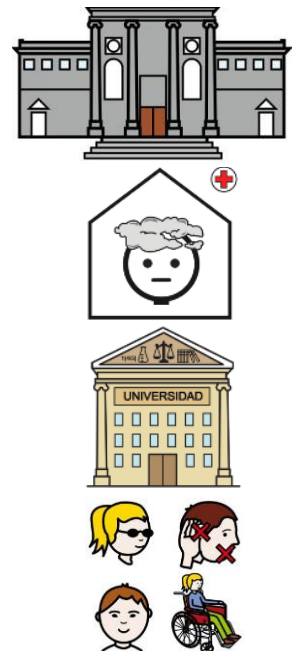
La plateforme virtuelle se base sur de vraies initiatives mises en place en France et dans d'autres pays.

Cette plateforme rassemble des structures engagées dans des projets inclusifs comme :

- des structures pédagogiques et éducatives
- des structures culturelles et artistiques
- des structures de recherche et de formation
- des structures d'acteurs sociaux.

Il y a par exemple :

- des mémoriaux de la Deuxième Guerre Mondiale, c'est-à-dire des monuments qui permettent de se souvenir des personnes mortes pendant la guerre
- des hôpitaux psychiatriques
- des musées
- des universités
- des écoles
- des collectivités territoriales
- des associations de personnes handicapées, âgées, fragiles...

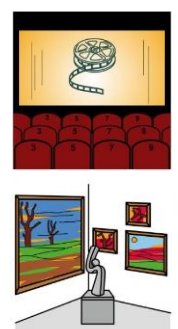


Les projets inclusifs sont de différentes formes.

La Cité inclusive propose donc différentes forme de présentation de ces projets.

Il y a par exemple :

- des salles de spectacles vivants pour les concerts, les projections, les réunions...
- des espaces d'accrochages pour les expositions, les restitutions...



La Cité inclusive propose des projets courts ou plus longs.
Elle se déplace pour présenter ses projets et contenus
et pour créer des liens entre les différents partenaires.
Elle ouvre des lieux de convivialité pour rencontrer les citoyens.



Une résidence artistique et un incubateur peuvent être créés par La Cité inclusive

Pour aider à la création de nouveaux projets, nous pouvons créer :

- une résidence artistique pour les acteurs culturels
- et un incubateur de projets pour les acteurs sociaux, les chercheurs et les étudiants de toutes les disciplines.

Un incubateur de projets est une structure qui accompagne les personnes qui veulent mettre en place leur projet.

La Cité inclusive accompagne les projets inclusifs et elle les aide à :

- trouver des aides financières
- prendre contact avec des professionnels et des partenaires.



Quelques mots pour terminer...

Ce projet pour une société inclusive vient des citoyens
et il doit permettre aux citoyens de comprendre,
de mettre en place et de faire connaître la démarche inclusive.

Mais ce projet peut aussi être utile aux politiques publiques
qui crée la société inclusive,
comme pendant la Conférence nationale du handicap de 2016.

Le **Mouvement pour une société inclusive** propose
que le Comité National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPPH)
participe au développement de **La Cité inclusive**.

Avec le soutien de :



Document adapté en « Facile à lire et à comprendre » par l'atelier FALC des Papillons Blancs de Dunkerque. Plus d'informations sur www.inclusion-europe.org